

CHARGE DE MISSION (h/f) #1060

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1060&id_origin=0



Limite de candidature	03-11-2026
Mise à jour	16-07-2026
Service	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES > SERVICE REMUNERA...
Localisation	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Charge De Mission (h/f)
Date de fin	03-11-2026
Filière	Administrative
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Rédacteurs territoriaux
Grade	Redacteur, Redacteur Principal De 1Ere Classe, Redacteur Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Au sein du service des rémunérations de la Direction des Ressources Humaines, vous jouerez un rôle clé dans la fiabilisation et l'évolution des processus de rémunération et de transmission des données sociales. A ce titre, vous effectuerez le déploiement des évolutions réglementaires et des campagnes annuelles de revalorisations de rémunération. Vous veillerez à la conformité des données transmises aux différents organismes sociaux (DSN)*. Ainsi vous interviendrez sur tous les projets transversaux du service et sur les évolutions du SIRH dans leur intégralité (rémunération et DSN).

* Déclaration Sociale Nominative, déclaration regroupant les données transmises aux organismes sociaux

Participer à la préparation et à la mise en œuvre des nouvelles mesures réglementaires sur la rémunération.
Contribuer aux campagnes de revalorisation du régime indemnitaire (revalorisations globales ou catégorielles).
Contrôler la cohérence des données de paie et de la DSN.
Participer à la sécurisation et à la fiabilisation des données transmises aux organismes sociaux
Mettre en place les évolutions de la DSN en collaboration avec le SIRH
Contribuer aux projets transversaux du secteur et assurer une polyvalence sur les missions du pôle.
Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emploi et son domaine d'intervention.

ACTIVITES :

Réaliser des études préalables dans le cadre des nouvelles mesures : état des lieux, propositions et simulations financières.
Participer aux recettes des développements techniques et des nouvelles versions du SIRH en lien avec les interlocuteurs concernés.
Effectuer des opérations de publipostage et participer à la communication interne (flash infos, procédures, fiches intranet, tableaux de suivi).
Contrôler les rubriques de paie et identifier les éventuelles incohérences ou incompatibilités.
Contrôler la cohérence mensuelle des données de la DSN.
Participer à la régularisation des anomalies de paie ou de DSN dans le SIRH ou auprès des organismes concernés (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC...).

Effectuer des virements de crédits selon les besoins du service.

Profil recherché

CHARGE DE MISSION (h/f) #1060

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1060&id_origin=0

Rigueur, sens de l'organisation et dynamisme.

Discrétion et respect de la confidentialité.

Capacité d'analyse et de compréhension des textes réglementaires.

Aisance avec les outils informatiques et les logiciels métiers (HR ACCESS, E-GF, GED, NET ENTREPRISE, EXCEL, WORD).

Bonne maîtrise d'Excel ; la connaissance des tableaux croisés dynamiques et des fonctions avancées est appréciée.

Qualités relationnelles et goût du travail en équipe.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)

Participation au budget du Conseil départemental de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.